

# TRAIL DU ROC DE LA LUNE 2022

## REGLEMENT « ROC DE LA LUNE » (35 KM) 2000 D+

<b>ORGANISATION</b>	Roc de la Lune Sports Nature – Mairie – 30770 Alzon <a href="mailto:carolepouget@laposte.net">carolepouget@laposte.net</a> – 06 75 00 32 66
<b>EPREUVE</b>	TRAIL du ROC de la LUNE : Epreuve 35 km (ouverte aux plus de 20 ans)
<b>TARIF</b>	30 € repas jusqu'au 29 février  Repas d'après course : 12 €  <b>ATTENTION !! Aucun repas ne sera délivré au-delà du 31 mars</b>
<b>INSCRIPTIONS</b>	Inscriptions en ligne sur <a href="http://www.trailrocdelalune.fr">www.trailrocdelalune.fr</a> via Timing Zone ou <a href="http://www.timingzone.com">www.timingzone.com</a> Pas d'inscriptions papiers.  TIMING ZONE – 62 Chemin des Gipières – 06370 MOUANS-SARTOUX Email : <a href="mailto:manuvignes@timingzone.com">manuvignes@timingzone.com</a> Possibilité de vérifier votre inscription sur le site internet (500 inscriptions maximum)
<b>RETRAIT DOSSARDS</b>	Salle des fêtes d'Alzon :  Le vendredi 15 avril de 14h00 à 22h00 Le samedi 16 avril de 7h00 à 8h30 <b>Pièce d'identité obligatoire</b>
<b>MATERIEL OBLIGATOIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Eco-tasse</li><li>- réserve alimentaire en semi-auto suffisance</li><li>- réserve d'eau (1L minimum)</li><li>- couverture de survie (2m x 1m)</li><li>- téléphone portable avec le numéro du PC sécurité</li><li>- bonnet</li><li>- gants</li><li>- veste chaude</li><li>- sifflet</li></ul>
<b>L'organisation met en garde contre les conditions météo difficiles qui peuvent être rencontrées</b>	
<b>DEPART</b>	Samedi 16 avril : 09h00 - Salle des fêtes d'Alzon (Gard)
<b>ARRIVEE</b>	Salle des fêtes d'Alzon
<b>RAVITAILLEMENTS</b>	<b>S : solides / L : liquide</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrigas : L</li><li>- Aumessas : S/L</li><li>- Alzon : S/L</li></ul>
<b>BARRIERE HORAIRE</b>	35 km : 8 heures de course à l'arrivée
<b>RECOMPENSES</b>	Lots pour les 3 premiers au scratch (Hommes et Femmes) Lots pour le 1 <sup>er</sup> de chaque catégorie (Homme et Femme) <b>Remise des récompenses : samedi 16h00</b>

## SECURITE

Il sera demandé à tous les coureurs une licence délivrée par la FFA, la FSCF, FSGT, UFOLEP, En cours de validité ou pour les non licenciés, un certificat de non contre-indication à la course à Pied en compétition datant de moins d'un an.

Contrôle coureurs – Poste de Secours - liaison téléphonique sur tous les ravitaillements

Présence de la protection Civile – médecin – infirmières – aide soignantes - kiné-secouristes

Les accompagnateurs à vélo sont interdits – les bâtons sont autorisés –

**En cas d'intempéries les organisateurs peuvent vous contraindre à évoluer en groupe (ex : brouillard) et se réservent le droit de modifier les parcours, les barrières horaires ou même d'annuler l'épreuve.**

**L'organisation met en garde contre les conditions météo difficiles qui peuvent être rencontrées**

## ANNULATIONS

L'annulation sera possible, après examen par le bureau, pour cause d'accident ou de maladie du participant (certificat médical obligatoire). Pour toute autre raison, merci de nous contacter

## REMBOURSEMENTS

**Après acceptation par le bureau directeur**, un remboursement pourra être effectué :

- jusqu'au 28/02 remboursement à 100% sur certificat médical
- du 01/03 au 15/03 remboursement à 50 % sur certificat médical
- du 15/03 au 31/03 remboursement à 25 % sur certificat médical
- après le 31/03 aucun remboursement.

## ABANDONS et

Sauf blessure, un coureur ne doit abandonner ailleurs que sur un point de contrôle.

## RAPATRIEMENTS

Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste.

## ENVIRONNEMENT

Les organisateurs travaillent en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, pour vous permettre de découvrir des lieux extrêmement protégés . **Il est donc impératif de respecter l'Environnement, la Faune et la Flore au milieu desquels vous allez évoluer. Tout geste de non respect sera susceptible de disqualification** (jet de déchets au sol, aucune coupure de tracé etc...)

## ECOLOGIE

Dans un souci de démarche écologique, les timbales plastiques seront supprimées sur les ravitaillements, il sera donc demandé à chaque concurrent de se munir d'une Eco-tasse

## DISQUALIFICATION

L'organisation se réserve le droit de disqualifier un concurrent pour tricherie, non respect d'un autre concurrent, des bénévoles, du public, du règlement, des équipements ou de l'environnement et pour toute autre raison qui lui semblera susceptible d'être sanctionnée.

## ANTI-DOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle anti-dopage.

En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était coupable de dopage

## ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE : les organisateurs sont couverts par les polices souscrites à Suravenir Assurances et Groupama.

INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

## DROIT à L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

